

Le 27 Août deux mil vingt-quatre, à 19 Heures 30, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Madame Angélique CAMARA, Maire.

Présents : Mmes ADAM Céline, CAMARA Angélique, JAMBON Sandra, MERCIER Aurélie, Mrs BAUDRY Erick, CAILLETON Jacques, CHANTREAU Michel, GARAULT Jean-Pierre, JUMEAU Philippe, SCHANEN Eric, VEILLON Claude.

Absentes : BRANDEAU Paulette, STANGALINI Nathalie

Secrétaire de séance : Michel CHANTREAU

Date de convocation : 20 Août 2024

Date d'affichage à la mairie : 30 août 2024 et sur le site internet de la commune.

Le quorum est atteint. 13 conseillers municipaux en exercice, 11 membres présents.

Toutes les décisions ont été validées par scrutin ordinaire et le résultat du vote est indiqué ci-dessous.

N° DELIBERATION	SUJET	Résultat du vote
	Nomination d'un secrétaire de séance : Michel CHANTREAU	Pour unanimité
	Adoption du compte rendu du 11 juin	Pour unanimité
2024-08-01	Demande d'admission en non-valeur de créances irrécouvrables et créances éteintes	Pour unanimité
2024-08-02	Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables (annule et remplace la précédente délibération)	Pour unanimité Avec annotations sur la partie éolienne
2024-08-03	Travaux de rénovation des sanitaires du groupe scolaire (partie ancienne)	Pour unanimité
2024-08-04	Zone France Ruralité Revitalisation : exonération Taxe fiscale de la TFPB	10 pour 1 abstention J.CAILLETON
2024-08-05	Modification du règlement intérieur de la salle communale de Fiol	Pour unanimité
2024-08-06	Renonciation au droit de préemption urbain parcelles AA45 et AB75	Pour unanimité

Les délibérations sont consultables en mairie sur simple demande.

Fait le 30 Août 2024
La Maire,
Angélique CAMARA

